

DURÉE ET AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE CHIMIQUE

► RH02



PRÉ-REQUIS

Aucun



DURÉE

1 jour



TARIF HT

580 € HT adhérent France
Chimie Nouvelle-Aquitaine

680 € HT non-adhérent



PUBLIC CONCERNÉ

- DRH
- RRH
- DAF
- RAF
- Cadres
- Collaborateurs

OBJECTIFS

Maîtriser les dispositifs légaux et réglementaires du temps de travail dans le cadre de la Convention Collective Nationale des Industries chimiques.

CONTENU DU PROGRAMME

1. Travail effectif et horaire normal affiché

- > Définition du travail effectif (restauration, pause, habillage et déshabillage, douche, déplacement, trajet et astreinte)
- > Notion d'horaire normal affiché

2. Horaire et repos

- > Horaire et repos journalier
- > Horaire et repos hebdomadaire

3. Décompte et paiement des heures supplémentaires

- > Modalités de décompte du temps de travail
- > Calcul et paiement des heures supplémentaires

4. Aménagement du temps de travail dans la CCNIC

- > Travail de nuit
- > Travail par cycle en continu et semi-continu
- > Journée de réduction du temps de travail (JRJT)
- > Modulation et annualisation du temps de travail

5. Forfait cadre et non cadre

- > Forfait sans référence horaire, forfait heures, forfait jours

INTERVENANT

Gilles Lemaire, Délégué Général de France Chimie Ile de France et Représentant des France Chimie Régionales à la Commission sociale de la branche chimie.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Echanges de bonnes pratiques
- > Remise d'un support technique approfondie

ÉVALUATION

- > Le stagiaire remplit une grille d'évaluation de la formation et QCM.

CONTACT

Inscription par mail ou par téléphone → **Serge Ejtminowicz**
formation@acd-na.fr / 05 56 29 00 07 / 07 79 68 36 90